

Maladies à risque en vie collective

Pour tout renseignement :

Direction des Affaires sanitaires et sociales
5, rue du Général-Gallieni
BP N4
98851 Nouméa Cedex
☎ 24 37 00 - 24 37 33

HÉPATITE A

Mode de transmission :

L'enquête épidémiologique a permis de confirmer la transmission du virus par l'intermédiaire des mains sales, dans le cadre de contacts entre personnes. Dans tous les cas connus, un **défaut de lavage correct des mains** a été identifié, notamment chez les jeunes enfants, population majoritairement touchée par cette infection. Il existe une forte transmission au sein des collectivités d'enfants (écoles, crèches ...) mais aussi au sein des familles.

Règles à respecter :

Dans ce contexte et afin de tenter de juguler cette épidémie, il est indispensable d'insister sur la nécessité de faire **respecter les règles élémentaires d'hygiène par les enfants et les personnels encadrant les enfants**.

La seule prévention consiste à **se laver les mains au savon, en faisant mousser au moins 30 secondes**, avant de manger, avant de préparer ou de servir les repas ou goûters, et après avoir été aux toilettes.

Il est aussi indispensable de diffuser cette information auprès des parents.

Extrait du communiqué de presse du Docteur Jean-Paul GRANGEON

**POUR ÉVITER LA TRANSMISSION DES MALADIES,
« FAIS PAS LE MALIN, LAVE-TOI LES MAINS »**



Consulter le site
de la DASSNC
dass@gouv.nc



LA GALE

La maladie touche les individus de tous âges et tous milieux sociaux

Le facteur de risque de transmission est la cohabitation d'un grand nombre de personnes dans un espace restreint tels que les CVL ou les écoles.

I - Les symptômes :

La gale est une maladie très contagieuse due à un parasite. Le parasite survit, hors de son hôte humain, pendant plusieurs jours jusqu'à une semaine.

La gale se manifeste par un prurit à recrudescence nocturne quasi-constant et le plus souvent par des lésions spécifiques.

Démangeaisons très fortes, notamment la nuit.

II - Comment l'attrape t-on :

- La dissémination du parasite est favorisée par la vie collective et le non respect des règles d'hygiène.
À ce titre, c'est une maladie pouvant être responsable d'épidémie dans les collectivités.
- La contamination est avant tout inter humaine, par contact cutané direct d'un sujet parasité à un autre sujet, particulièrement à l'occasion d'une relation sexuelle.
- La contamination est également possible par les vêtements, la literie, les serviettes, les fauteuils...parasités
- La gale se transmet lors de contacts cutanés étroits et répétés.

III- Conduite à tenir :

Pour lutter contre l'épidémie, en matière de traitement, il n'y a pas de guérison spontanée de la maladie.

Toutes les régions du corps doivent être traitées y compris le cuir chevelu et le visage s'il y a un doute sur leur atteinte.

Il faut traiter le sujet parasité et toute personne ayant eu un contact intime avec le malade.

Il faut soigner le malade, mais aussi traiter son entourage ainsi que la literie et le linge, conditions sine qua non pour se débarrasser du parasite.

En centre de vacances,

- Les enfants malades doivent être renvoyés à la maison et ne sont réintégrés en centres que sur présentation d'un certificat de non contagion.
- Prévenir tous les parents des enfants accueillis dans votre centre du cas de gale.

Renseignez vous auprès du dispensaire de proximité.

LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose est une **maladie grave, parfois mortelle**, dont on observe plusieurs dizaines de cas en Nouvelle-Calédonie. **Sa fréquence est particulièrement élevée en zones tropicales.**

La maladie est due à une bactérie qui se trouve dans les eaux douces, même limpides, contaminées par les urines des rongeurs.

- ➔ **La contamination** se fait par les muqueuses (œil, bouche, nez,...) ou par la peau si celle-ci présente des lésions même insignifiantes (plaies). Elle ne se transmet pas par l'air.
- ➔ **Les rongeurs**, dont le rat, sont des porteurs « sains » du leptospire toute leur vie, il contamine l'environnement par leurs urines.

À noter que le cerf est un réservoir sauvage du leptospire en Nouvelle-Calédonie.

L'exposition indirecte peut se faire par de l'eau ou des aliments contaminés par l'urine d'animaux infectés. Les contacts les plus anodins suffisent : récolte des légumes tôt le matin (rosée avec urine de rongeurs), marche pieds nus dans un gazon humide... Il reste que les voies les plus courantes sont professionnelles (contacts avec les urines d'animaux d'élevage) et la baignade en eau douce contaminée (pas de risque en mer, le leptospire ne supporte pas l'eau salée).

Les symptômes de la maladie sont les suivants :

Ils apparaissent 1 à 2 semaines après la contamination, il s'agit :

- d'une fièvre très élevée (en général supérieure à 39°)
- d'apparition brutale, des douleurs musculaires, articulaires et abdominales, et de forts maux de tête.

Des symptômes touchant les méninges, le foie, les reins, les poumons peuvent apparaître quatre à cinq jours après.

Dès l'apparition des premiers signes, il faut consulter sans délai un médecin en lui signalant l'activité pratiquée.

Les activités à risque sont, notamment, la baignade ou la pêche en eau douce, le canoë-kayak, le rafting et les autres sports de nature. D'où l'importance de contrôler l'état sanitaire de l'eau des baignades notamment en rivière.

Prévention :

✱ **Lutte contre les rats :**

Protection des aliments, élimination des déchets

✱ **Identifier les zones à risque**

Zone marécageuse nécessitant le traitement des déchets, l'assainissement des eaux usées, il faut éviter les stagnations d'eau.



Dans le cas de leptospirose :

Outre le traitement immédiat aux antibiotiques, il faudra

- ✱ **déclarer le cas aux autorités sanitaires**
- ✱ sensibiliser le malade pour éviter qu'il urine dans la nature

Mesures de prévention en cas de plaie :

- ✱ ne pas rincer avec une eau non potable, même limpide,
- ✱ laver abondamment à l'eau potable et au savon,
- ✱ désinfecter la plaie avec une solution antiseptique,
- ✱ protéger la plaie avec un pansement imperméable.

LA DENGUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Utilisation d'insecticide dans le cadre de la lutte antivectorielle (dengue/chikungunya)

Compte tenu du risque épidémique, l'utilisation d'insecticides (deltaméthrine, malathion) est indispensable. L'objectif est de détruire les moustiques adultes chargés en virus de la dengue ou du chikungunya.

Dans ce cadre, des interventions sont organisées par les services communaux autour des habitations des malades.

Les moustiques vecteurs de la dengue présents en Nouvelle-Calédonie (*Aedes Aegypti*) séjournent principalement à l'intérieur des habitations (contrairement aux vecteurs de L'Ile de La Réunion). Ainsi, pour optimiser l'action des insecticides, il convient d'ouvrir les fenêtres lors des épandages.

Cependant, pour les personnes fragiles (femmes enceintes, bébés, personnes ayant des problèmes respiratoires), il est préférable d'éviter l'exposition en fermant les fenêtres pendant la pulvérisation et 30 minutes après (climatisation éteinte). Dans ce cas, les personnes doivent prendre toutes mesures utiles pour éliminer les moustiques à l'intérieur de leur habitation.

Ces épandages d'insecticides sont indispensables en raison de la persistance des gîtes larvaires. Il est urgent de se mobiliser aujourd'hui pour faire face au risque d'une épidémie.

L'implication de chacun pour l'élimination des gîtes larvaires est le seul moyen d'éviter cette épidémie et les épandages d'insecticides associés.

Extrait communiqué de presse (DASS-NC)

